

Manifeste pour le soutien au tissu associatif local

Dans un contexte économique tendu, et dans une société qui se fragilise du fait de l'individualisme et de l'esprit de consommation, l'action associative sur nos territoires représente une opportunité de faire société en faisant le pari du collectif afin de lever les freins à l'épanouissement de chacun.

Ainsi, le tissu associatif tient une place centrale dans la vie sociale d'un territoire.

Cependant, cette action repose sur des équilibres fragiles : dépendance à l'engagement bénévole, contraintes financières croissantes, reconnaissance institutionnelle parfois insuffisante.

Loin de n'être qu'un ensemble d'organisations proposant des activités, il apparaît comme un acteur structurant de la cohésion sociale, de la participation citoyenne, de l'innovation sociale et du développement local.

Dans un contexte électoral, il nous apparaît essentiel pour tout projet social de territoire de rendre visible et légitime cette action sociale diffuse, quotidienne, souvent silencieuse, mais essentielle au vivre ensemble.

C'est pourquoi, afin de préserver ce rouage de la vie sociale des territoires et pouvoir transmettre cette culture aux générations à venir, le monde associatif a :

- Besoin d'être reconnu et soutenu par les pouvoirs publics au-delà de l'activité qu'il propose mais également pour son rôle dans l'animation de la vie sociale
- Besoin d'être investi par les habitants de son territoire

Nous affirmons :

1. Le tissu associatif est vecteur de cohésion sociale et de mixité

Les associations représentent des espaces d'accueil ouverts favorisant la rencontre entre individus d'âges, d'origines et de milieux sociaux différents.

Elles contribuent à :

- Rompre l'isolement, notamment des personnes âgées, des familles monoparentales ou des nouveaux arrivants,
- Favoriser l'intégration sociale et l'émancipation,
- Créer du lien, en valorisant le *faire ensemble*.

Ainsi, le tissu associatif agit comme un révélateur et un mainteneur de la mixité sociale, condition essentielle de la cohésion territoriale.



Interpellation aux candidats :

Comment allez-vous préserver la fonction essentielle de lien social portée par les associations, alors que les fragilités s'aggravent et que leurs moyens s'érodent sous l'effet de la baisse des financements, de l'alourdissement administratif et de la disparition progressive des dispositifs de soutien à l'emploi, notamment des contrats aidés ?

Quelles mesures concrètes prendrez-vous pour sécuriser leurs ressources, soutenir l'emploi associatif, simplifier leur action et leur permettre de continuer à être ce rempart indispensable contre l'isolement et les fractures de notre territoire ?

2. Le tissu associatif anime des espaces de citoyenneté active et d'engagement

Le tissu associatif est également une école de la participation.

Il permet aux habitants :

- De prendre part à la vie collective,
- De s'approprier leur territoire,
- De développer des compétences d'initiative et de responsabilité.

En ce sens, les associations ne sont pas seulement prestataires d'activités mais vectrices de démocratie locale. Elles contribuent à l'émergence d'un pouvoir d'agir citoyen, en rendant l'habitant acteur et non simple bénéficiaire.

Elles participent au diagnostic des besoins locaux, ce qui montre une reconnaissance implicite de leur rôle dans la connaissance fine du terrain.



Interpellation aux candidats :

Quelles politiques mettrez-vous en place pour aider les associations à mobiliser de nouveaux bénévoles, à accompagner la relève et à transmettre le goût de l'engagement, alors que le renouvellement des équipes devient un défi majeur pour la continuité des projets ?

Êtes-vous prêts à reconnaître que le bénévolat ne se décrète pas et qu'il exige un véritable investissement public : formation des bénévoles, accompagnement des parcours d'engagement, valorisation de l'utilité sociale et soutien aux fonctions de coordination associative ?

3. Le tissu associatif apporte au territoire une capacité d'innovation et d'adaptation aux besoins locaux

Les associations sont perçues comme des acteurs souples, inventifs et réactifs, capables de développer des projets ajustés à des besoins émergents ou insuffisamment pris en charge par les institutions.

Elles :

- Identifient les difficultés du territoire au plus près du quotidien,
- Proposent des réponses adaptées et souvent expérimentales,
- Comblent les « zones aveugles » des dispositifs publics.

Elles constituent ainsi de véritables laboratoires de l'innovation sociale, capables de tester des solutions nouvelles, transférables ou évolutives.

Elles offrent des services de proximité et à moindre coût, permettant l'accès aux loisirs, à la culture, au sport, et aux solidarités locales.

Interpellation aux candidats :

Comment allez-vous éviter que la capacité d'innovation et d'adaptation des associations ne serve d'alibi à un retrait des pouvoirs publics, en leur confiant toujours plus de responsabilités sans leur donner les moyens et la reconnaissance nécessaires ?

Quelles garanties concrètes donnerez-vous pour faire des associations de véritables partenaires, reconnus pour leur expertise et dotés de moyens pérennes, plutôt que des variables d'ajustement des politiques locales ?

4. Une contribution économique locale réelle mais peu valorisée

Enfin, le tissu associatif représente une force économique locale non négligeable par sa redistribution :

- Il génère des emplois locaux et de proximité,
- Il consomme localement,
- Il soutient des activités de services, culturelles, sportives ou solidaires,
- Il maintient un niveau de vie sociale acceptable même dans les zones fragilisées.

Pour autant, cette contribution économique reste insuffisamment reconnue, car la valeur produite est souvent immatérielle (lien social, bien-être, confiance, sécurité relationnelle).

Interpellation aux candidats :

Comment allez-vous reconnaître le rôle économique majeur des associations — créatrices d'emplois locaux, actrices de l'économie de proximité et garantes de la cohésion sociale — et quelles décisions prendrez-vous pour que cette richesse produite ne soit plus traitée comme une charge, mais comme un investissement pour le territoire ?